

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire
: 82

En exercice : 82

Qui ont pris part à la délibération : 72

Date de convocation : 03/02/2022

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 12/2022

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE COUSTOUGE

L'an deux mille vingt-deux et le 9 février à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals des Corbières, sous la présidence de Monsieur André HERNANDEZ, président de la CCRLCM.

Isabelle GEA a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (66)

ALBAS
ALBIÈRES
ARGENS MINERVOIS
AURIAC
BOUTENAC
CAMPLONG D'AUDE
CANET D'AUDE

CASCASTEL
CONILHAC CORBIÈRES
COUSTOUGE
DAVEJEAN
ESCALES
FABREZAN
FELINES TERMENES
FERRALS LES CORBIÈRES
FONTCOUVERTE
HOMPS
LAGRASSE
LAROQUE DE FA
LEZIGNAN CORBIÈRES

Jean-Claude MONTLAUR
Yvon LACOMBE
Gérard GARCIA
Bernard SUTRA
Alain MAILHAC – (Sylvie RAYNAUD)
Serge LEPINE
André HERNANDEZ – Joëlle CANITROT AYE
Marcel REVERDY
Didier CASATO
Serge BRUNEL
Paul BERTHIER
Mélinda BORNIA
Michel CAZENEUVE
Isabelle GEA
Jean-Marie SAURY
Gérard BARTHEZ – Sabine BANCO
Jacques CONTIES
Béatrice BORT- (Dominique COMBE)
René ORTEGA
Raymond SPOLI
Gérard FORCADA – Christine BENET – Jean-Paul PUJOL – Bernard FUMET -Sophie BIRKENER – Dominique JOLIS PAILHIEZ- Guy VIVES- Virginie JULIAN- Thierry CAUMEIL –Sylvie DANRE- Dominique JOLIS- Sabrina FITO - Françoise BAROUSSE – Freddy

LUC SUR ORBIEU	NOLOT – Catherine FABRESSE ROCA - Thierry DENARD – Sylvie FUMET- Michel MASUYER- Rémi PENAVAIRES- Yves KOSINSKI- Christine MANGOLD
MONTBRUN DES CORBIERES	Guy D'ALANCON
MONTJOI	Jessica BOSCH
MONTSERET	Geneviève FABRE
MOUX	Gérard PIOCH
ORNAISONS	Gilles CASTY – Claire CHAOUAT
PALAIRAC	Daniel LANGLOIS
PARAZA	Emile DELPY
QUINTILLAN	André CONTRERAS
RIBAUTE	Alain COSTE
ROQUECOURBE MINERVOIS	Corinne GIACOMETTI – (Benoit MASQUELIN)
SAINT ANDRE DE Rgue	Jean-Michel FOLCH- Myriam MIQUEL
SAINT COUAT D'AUDE	David ELIS
SAINT LAURENT DE LA Crisse	Xavier DE VOLONTAT
SAINT PIERRE DES CHAMPS	Roland QUINCEY
TALAIRAN	Cédric MALRIC
TERMES	Hervé BARO
THEZAN DES CORBIERES	Philippe PUECH
TOURNISSAN	Marilyse RIVIERE
TOUROUZELLE	Serge MARRET
VIGNEVIEILLE	Olivier VERNEDE
VILLEROUGE TERMENES	Michel PONCOT

Etaient absents les représentants des Communes de : (10)

CASTELNAU D'AUDE (Gilles BARTHES)
 CRUSCADES (Jean-Claude MORASSUTTI)
 DERNACUEILLETTE (Aaron-Lee GRIMSTONE)
 FABREZAN (Frédéric BERROCAL)
 LAIRIERE (Michel BARBAZA)
 LANET (Jean-Marie GALINIE)
 MASSAC (Jean-Louis GAILLARD)
 ROUBIA (Geneviève LOPEZ)
 SAINT MARTIN DES PUIITS (Henri RIVIERE)
 SALZA (Rehda MENNAD)

Procurations : (6)

Philippe LACOMBE, Bouisse, à Olivier VERNEDE
 William COMBES, Lézignan-Corbières, à Jean-Paul PUJOL
 Didier JULIAN, Lézignan-Corbières, à Virginie JULIAN
 Berengère LECEA, Lézignan-Corbières, à Gérard FORCADA
 Christelle HERMAND, Mouthoumet, à Mélinda BORNIA
 Jacques PIRAUD, Jonquières, à Paul BERTHIER

VU le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Considérant que l'avis de la CCRLCM est demandé par la commune de Coustouge sur l'opportunité de réaliser le projet de parc photovoltaïque qu'elle mène avec la société Hexagone Énergie.

Considérant que les emprises de ce projet représente une superficie de 36 ha.

Considérant que les retombées financières induites par l'importance de ce parc ne sont pas négligeables tant pour le commune de Coustouge que pour la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois,

Considérant la puissance produite d'environ 40 MWc qui s'agrègera aux puissances d'énergie renouvelable déjà installées sur notre territoire, nous orientant encore plus d'avantage vers un territoire à énergie positive,

Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, Oui l'exposé, Après en avoir délibéré,

Par : 69 voix POUR

2 ABSTENTIONS (Gérard GARCIA, ARGENS MINERVOIS et Sabine BANCO, FERRALS LES CORBIERES)

1 voix CONTRE (Joelle AYE, CANET)

EMET un avis favorable au projet photovoltaïque développé par Hexagone Énergie sur le territoire de la commune de Coustouge.

HABILITE le Président à signer toutes les pièces utiles à cet effet.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



André HERNANDEZ

Envoyé en préfecture le 17/02/2022

Reçu en préfecture le 17/02/2022

Affiché le



ID : 011-200035863-20220209-12_2022-DE